

Le Perron Liégeois (COB n° 164 et n° 164A)



En 1919, pour honorer la vaillante résistance de la Ville de Liège face à l'ennemi, le Ministre des Postes de l'époque demande que soit émis un timbre en l'honneur de la Ville. Il était demandé que ce timbre soit émis pour le 21 juillet 1919, jour de la Fête Nationale. Pour des raisons que nous ignorons, mais n'oublions pas que notre pays venait à peine de sortir d'un conflit aussi long que meurtrier, l'imprimerie de Malines ne fut pas en mesure de faire face à cette commande. Aussi est-ce vers l'imprimeur néerlandais Enschedé en Zonen que s'est tournée la poste pour effectuer ce travail. L'imprimerie est à ce moment surchargée de travaux. Dans l'incapacité de répondre à l'entièreté de la commande, l'imprimeur va effectuer un tirage partiel pour permettre au moins de donner satisfaction à quelques bureaux de poste liégeois pour la date voulue.

Elle livra les timbres sous la forme de feuillets de 10 timbres. Certaines sources parlent de 500 feuillets (donc 5000 timbres) , d'autres du doubles... Quoiqu'il en soit le tirage est limité et les vignettes sont vendues d'une manière parcimonieuse. Deux exemplaires auraient été autorisés à la vente par personne.

Voici donc ce qui concerne ce 1er tirage émis à temps et à heure (date **d'émission 19/07/1919**) Entre-temps, la firme avait récupéré son retard et fit le nécessaire pour imprimer le solde de la commande ; ce qu'elle fit par feuilles de 100 exemplaires. Les choses rentrèrent ainsi dans l'ordre et tous les bureaux du royaume purent vendre le " Perron " (date **d'émission: 25/07/1919 pour ce 2eme tirage**)

Les philatélistes sont du genre fouineur; déjà à l'époque. On se mit donc à examiner soigneusement tous les timbres qui passaient en se demandant s'il n'existait pas une différence entre les deux tirages. Il y eut bien de légères différences de teintes, mais rien de bien important. La dentelure fut passée au crible ; le papier fut examiné... Rien de fondamental. Mais le vrai philatéliste ne se décourage jamais. C'est bien connu

Et en effet, l'on entendit un Eureka dans la foule des philatélistes. Un collectionneur avait eu la bonne idée de mesurer le cadre des timbres. Il s'est avéré que le 2e tirage était plus grand en hauteur et que le 1er tirage était plus large (cfr ci-dessous)

	hauteur	largeur	Cote (XX) COB	Cote (O) COB	Cote (XX) YT
164a (1er tirage)	28 mm	18 ½ mm	€ 700.00	€ 450.00	€ 750.00
164 (2 ^{eme} tirage)	28 ½ mm	18 ¼ mm	€ 11.50	€ 0.45	€ 11.00

D' où peut bien venir cette différence? L'imprimeur n'a pas confectionné deux poinçons différents. L'explication était fort simple. Le papier doit au préalable être légèrement humidifié lorsque l'on travaille en taille douce. Avec le séchage, il se rétracte dans le sens des fibres du papier. Pour le premier tirage, l'impression des timbres était telle que la rétraction s'est faite dans le sens de la hauteur du timbre alors que pour le deuxième tirage, le papier s'est rétracté dans le sens de la largeur. C'était aussi simple que cela.

André Forton